

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1248

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 33

À l'alinéa 1, supprimer les mots :

« et indirectes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'un poste d'émissions indirectes de gaz à effet de serre lié aux activités de transports ? L'imprécision de cet article rend la déclaration de performance extra-financière plus compliquée à écrire. Ce n'est pas souhaitable pour nos entreprises.